

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ **1 2** mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre.
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES		
Nature de l'activité (1)		12 Adhérents		
N° SIRET		si exercice en société (2) AV		
Résultat déterminé (2) :		Code activité pour les praticiens médicaux		
d'après les règles «recettes-dépenses» AK		AL		
Comptabilité tenue (2) :		AT <input checked="" type="checkbox"/>		
Hors taxe CV		Non assujetti à la TVA		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		Nombre de salariés AP		
AM <input checked="" type="checkbox"/> Année d'adhésion AN		Salaires nets perçus AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		
2				
R E C E T T E S	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	136 432 100,00 %	
	2 A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB		
	3 Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés _____) ③	AC		
	4 Montant net des recettes	AD	136 432 100,00 %	
	5 Produits financiers ④	AE	1	
	6 Gains divers ⑤	AF	816 0,60 %	
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	137 249 100,60 %	
3				
D É P E N S E S	8 Achats ⑥	BA	67 0,05 %	
	9 Frais de personnel	BB		
				10 Salaires nets et avantages en nature ⑦
	11 Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC		
	12 Impôts et taxes ⑧	BD		
				13 Taxe sur la valeur ajoutée
				14 Contribution économique territoriale
	15 Autres impôts	JY	418 0,31 %	
	16 Contribution sociale généralisée déductible	BS	4 729 3,47 %	
	17 Loyer et charges locatives	BV	3 075 2,25 %	
	18 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨	BW	1 972 1,45 %	
	19 Entretien et réparations	BG	2 591 1,90 %	
	20 Personnel intérimaire	BH	1 862 1,36 %	
	21 Petit outillage ⑩			
	22 Chauffage, eau, gaz, électricité			
23 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪				
24 Primes d'assurances	BJ	2 650 1,94 %		
25 Frais de véhicules ⑫				
(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)	BK	20 717 15,18 %		
26 Autres frais de déplacements (voyages...)				
27 Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 18 146 dont facultatives BU 2 571	BM	1 332 0,98 %		
28 Frais de réception, de représentation et de congrès				
29 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone				
30 Frais d'actes et de contentieux				
31 Cotisations syndicales et professionnelles BY 351 0,26 %	BN	6		
32 Autres frais divers de gestion				
33 Frais financiers ⑭	BP	2		
34 Pertes diverses ⑮				
35 TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	39 422 28,89 %		

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

12 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	97 827	71,70 %	
	35	Plus-values à court terme ¹⁶				CB			
	36	Divers à réintégrer ¹⁷				CC	74	0,05 %	
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸				CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)				CE	97 901	71,76 %	
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF			
	40	Frais d'établissement ¹⁹				CG			
	41	Dotation aux amortissements ²⁰				CH			
	42	Moins-values à court terme				CK			
	43	Divers à déduire ²¹	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	678	
44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸				CM				
45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	678	0,50 %		
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	97 222	71,26 %		
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :			CX			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :			CY			
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :			CZ			
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :			AU			
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			6 099			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	